



Le bulletin d'information de votre Régime supplémentaire de rentes

## Des bonnes nouvelles!

Alors que plusieurs de nos participants approchent de la retraite (cohorte des « bébé-boumeurs »), notre Fonds Général nous livre encore une fois une excellente performance susceptible de les sécuriser. En effet, notre rendement avant frais pour l'année 2013 est de 18,36 %, additionnant presque 4 % de plus au rendement de la médiane SAI des caisses. Nous sommes très heureux du travail de nos gestionnaires et notamment de celui de Letko Brosseau qui, à lui seul, a cumulé un rendement de 27,23 %. Évidemment, il ne faut pas prendre ce résultat pour une performance qui se répétera souvent, car c'est certainement exceptionnel. Cependant, comme le long terme est une référence importante dans l'univers de placement d'une caisse de retraite, soulignons que notre rendement sur une période de dix ans nous donne 8,32 % contre 7,18 % pour le rendement médian des fonds équilibrés. Cela nous confère une place dans le premier quartile des fonds équilibrés (25 % du haut de la pyramide) au chapitre du rendement.

### Placements

Nous continuons à saisir les opportunités d'investissements dans l'immobilier commercial avec Standard Life jusqu'à ce que nous atteignons la cible de 12,5 % de la caisse que nous nous sommes fixée dans la politique de

placement. Entretemps, l'argent dédié à cette stratégie est placé dans un fonds équilibré de Standard Life qui nous assure un rendement convenable. Par ailleurs, nous sommes toujours à la recherche d'un nouveau véhicule alternatif à l'enveloppe des obligations pour améliorer davantage notre performance globale, sachant que les obligations ne redeviendront pas attrayantes avant longtemps.

### Formation et information

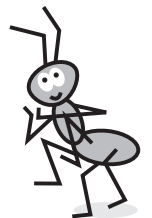
Outre la saine gestion de la caisse et de ses placements, le comité a pour mission d'informer ses participants afin de les supporter le mieux possible dans leur planification de retraite. À cet effet, nous avons développé nombre d'outils pour accomplir cette tâche : une brochure expliquant le Régime; un relevé annuel avec l'état du compte et une projection; un journal bisannuel *La cigale et la fourmi*; un volet Comité de retraite sur le site web du Syndicat ([www.sevl2815.com](http://www.sevl2815.com)); un hyperlien dans cette page vers le site « SaiAdNet » où un participant peut avoir accès à ses données financières personnelles mises à jour mensuellement et, finalement, une assemblée annuelle d'information sur le suivi du Régime.

Par ailleurs, nous avons aussi développé avec le service de formation du SCFP un cours de

préparation à la retraite que l'on donne normalement dans une fenêtre assez proche du départ à la retraite. Ce service est populaire et grandement apprécié. Cependant, plusieurs participants ayant un horizon de retraite plus lointain souhaiteraient tout de même avoir accès à une formation de planification financière. Le comité entend bien ce besoin et travaillera à développer un format et un contenu appropriés dans les prochains mois. Nous espérons arriver à du concret pour l'automne prochain. Évidemment, une communication vous sera faite pour l'annoncer.

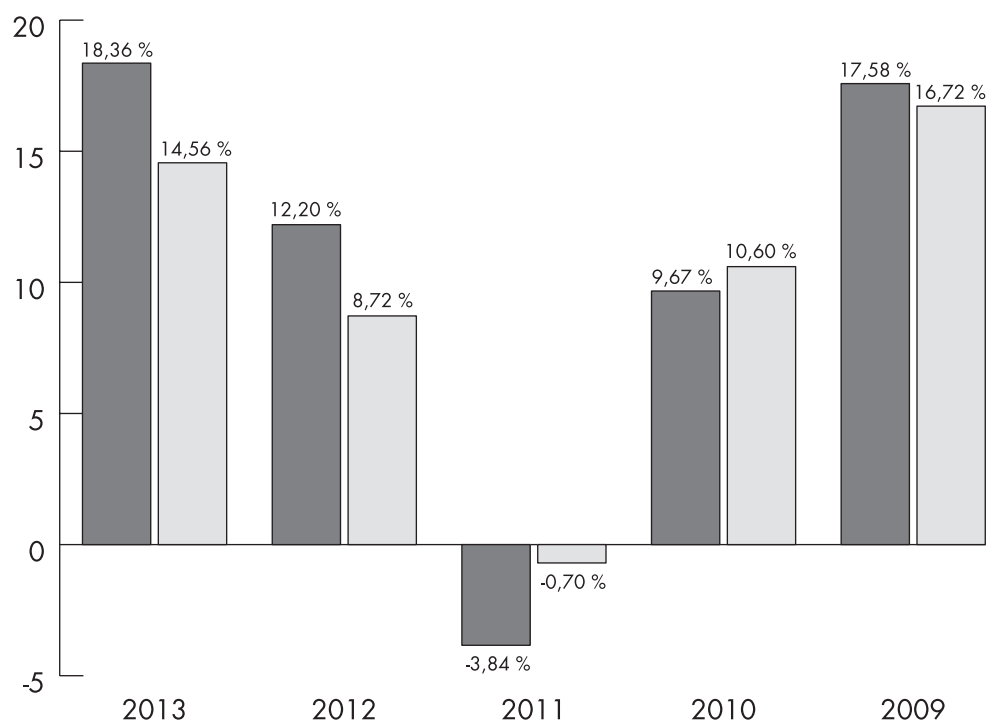
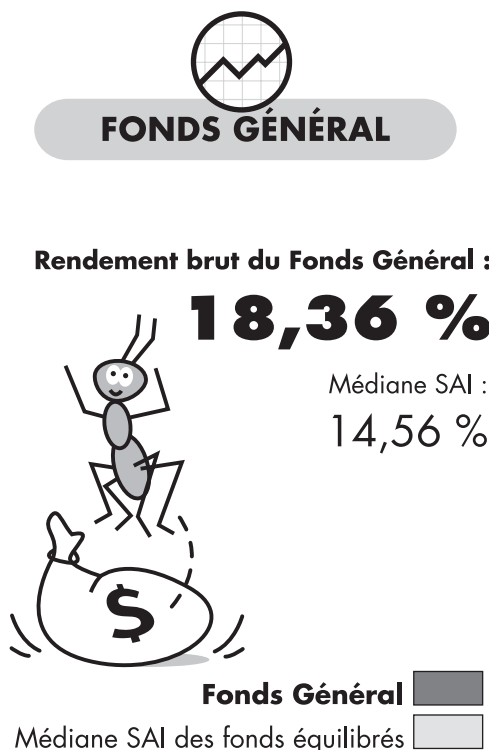
**Jacques Denommé,**  
président du Comité du RSR - employés  
de Vidéotron (Ouest)

Clap clap clap!



## Rendements globaux bruts du Fonds Général

Année 2013



# FONDS GÉNÉRAL au 31 décembre


Répartition %	Classe d'actifs	Rendements 2013 <sup>1</sup>
11,8 % 7,6 % 7,6 %	<b>Letko Brosseau - Revenu fixe</b> <b>FGP - Revenu fixe</b> <b>Standard Life - Revenu fixe</b> <small>Médiane SAI des fonds d'obligations canadiennes</small>	<b>1,76 %</b> <b>0,18 %</b> <b>-1,19 %</b> -0,85 %
13,1 % 9,3 % 1,5 %	<b>Letko Brosseau - Actions canadiennes</b> <b>FGP - Actions canadiennes</b> <b>Standard Life - Actions canadiennes</b> <small>Médiane SAI des fonds d'actions canadiennes</small>	<b>31,28 %</b> <b>23,99 %</b> <b>17,27 %</b> 19,98 %
20,3 % 7,9 % 0,9 %	<b>Letko Brosseau - Actions globales</b> <b>FGP - Actions globales</b> <b>Standard Life - Actions globales</b> <small>Médiane SAI des fonds d'actions globales</small>	<b>42,02 %</b> <b>34,90 %</b> <b>37,47 %</b> 35,17 %
10,2 %	<b>Standard Life - Immobilier</b>	<b>7,14 %</b>
9,7 %	<b>Standard Life - Rendement absolu</b>	<b>8,30 %</b>
100 %	<b>Rendement global du Fonds Général</b> <small>Médiane SAI des caisses</small>	<b>18,36 %</b> 14,56 %

1. Tous les rendements sont bruts et en dollars canadiens. Le rendement des revenus fixes est celui des obligations.



## Rendements globaux bruts du Fonds Transition

Année 2013




**FONDS TRANSITION**

Rendement brut du Fonds Transition :  
**12,62 %**

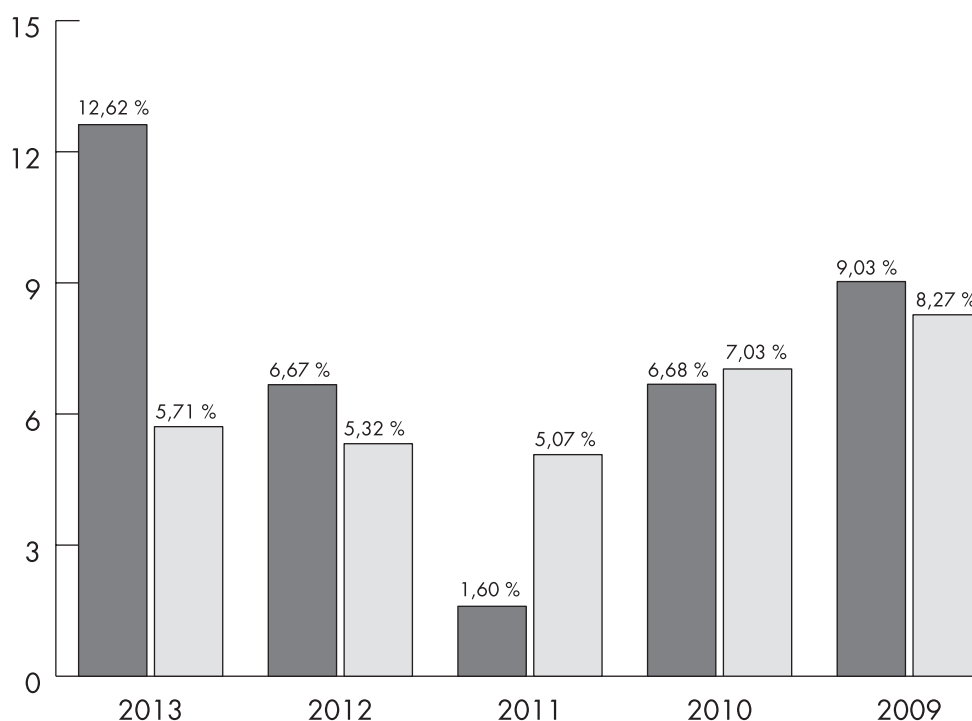
Indice Transition :  
**5,71 %**

Clap clap clap!



**Fonds Transition**

Indice Transition



## FONDS TRANSITION au 31 décembre

Répartition %	Classe d'actifs	Rendements 2013 <sup>1</sup>
65 %	<b>Letko Brosseau - Revenu fixe</b> <small>Indice obligations - Transition</small>	<b>1,56 %</b> -1,19 %
35 %	<b>Letko Brosseau - Actions totales</b> <small>Indice actions totales - Transition</small>	<b>39,29 %</b> 27,88 %
100 %	<b>Rendement global du Fonds Transition</b> <small>Indice Transition</small>	<b>12,62 %</b> 5,71 %

1. Tous les rendements sont bruts et en dollars canadiens. Le rendement des revenus fixes est celui des obligations.



# Bienvenue dans votre programme de fonds de revenu viager (FRV)!

En tant qu'employé de Vidéotron de l'Ouest du Québec participant à votre régime de retraite collectif, vous bénéficiez d'un service hors-pair lorsque vient le temps de prendre votre retraite.

Votre comité de retraite a négocié une entente préférentielle avec Desjardins Assurances\* qui vous donne accès à une option additionnelle à la retraite vous permettant de tirer le meilleur parti de l'épargne accumulée durant votre carrière :

- Une tarification compétitive. Des frais réduits permettent tout simplement à l'actif accumulé pour votre retraite d'obtenir un rendement supérieur. En bout de ligne, plus d'argent dans votre poche, plutôt que dans celle des institutions financières!
- Une gamme de fonds de placement choisie pour vous. Cette présélection de fonds effectuée par Desjardins Assurances fait l'objet d'une révision par votre comité de retraite et les Services actuariels SAI inc., administrateur de votre régime de retraite.
- Un accompagnement personnalisé. Un conseiller spécialisé de Desjardins Assurances se tient à votre disposition pour vous accompagner dans votre parcours et répondre à vos questions. Prenez note que votre conjoint(e) aura également accès aux fonds de placement ainsi qu'à l'accompagnement.

À quelques jours ou quelques années de votre retraite, il est temps de planifier activement vos futurs revenus! Pour connaître toutes les options qui peuvent s'offrir à vous communiquez avec **M. Niyaz Kazymjanov**, conseiller principal en transition, aux numéros de téléphone 1 877 585-3033 ou 514 285-3033. Par courriel à l'adresse [votretransition@dsf.ca](mailto:votretransition@dsf.ca).

\* Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

## Survol des rendements des caisses de retraite et des marchés financiers – Année 2013

### Indice SAI des fonds équilibrés

L'année 2013 se termine sur une note positive. L'optimisme des investisseurs s'est maintenu tout au cours de l'année et les statistiques économiques publiées pour la période ont été plutôt bonnes dans l'ensemble des pays développés. Le rendement de l'indice SAI des fonds équilibrés a été de 14,04 % pour l'année 2013.

### Obligations canadiennes

L'amélioration des statistiques économiques a poussé les investisseurs à prendre plus de risques dans les titres à revenus fixes. Le rendement du DEX Univers de l'année 2013 a été de -1,19 %.

- L'année 2013 a été marquée par les craintes quant à l'arrêt du programme d'assouplissement quantitatif américain, faisant rapidement monter les taux d'intérêt qui étaient à leurs plus bas niveaux historiques. La Réserve fédérale américaine a confirmé le maintien de son orientation expansionniste à tout le moins pour l'année 2014, mais a annoncé que les achats mensuels d'obligations seraient réduits de 10 milliards \$ à partir de janvier 2014.
- De son côté, la Banque du Canada a annoncé qu'elle mettait fin à sa politique restrictive après la publication de ses prévisions de faible croissance du PIB.

### Actions canadiennes

Le marché boursier canadien a enregistré une performance inférieure aux marchés mondiaux, soit 12,99 % pour l'année 2013, en raison de la plus grande concentration du marché canadien dans le secteur des matériaux.

- Au Canada, les dépenses de consommation et l'activité dans le secteur de la construction résidentielle ont continué d'être modérées, ce qui contribue fortement à ralentir la croissance économique.
- La dette des ménages atteint maintenant 167 % du revenu disponible, ce qui pourrait éventuellement compromettre la croissance des dépenses de consommation.
- Tous les secteurs boursiers ont enregistré des rendements à la hausse, à l'exception principalement du secteur des matériaux (-29 %) qui a reculé en raison de la forte baisse des titres miniers. Les meilleurs secteurs ont été ceux de la consommation discrétionnaire (+43 %) et de l'industrie (+38 %).

### Actions globales

Les marchés boursiers mondiaux ont connu une année exceptionnelle, le MSCI Monde progressant de 35,42 % au cours de l'année 2013.

- Suite à la décision de la Fed de ne pas modifier le programme d'assouplissement quantitatif, les rendements boursiers de l'année 2013 ont été exceptionnels aux États-Unis; les meilleurs secteurs ont été la consommation discrétionnaire (53 %) et la santé (51 %).
- L'Europe est sortie de la récession et les rendements des bourses européennes ont été à la hausse.
- Le Japon a enregistré le meilleur rendement de tous les pays développés (70 % en devises locales) suite à la mise en place d'un programme musclé de stimulation économique.
- Malgré un ralentissement dans certains pays, la croissance économique demeure plus forte dans les pays émergents (environ 5 %) que dans les pays développés (environ 1,5 %).

Indices	Année 2013
<b>DEX Univers</b>	-1,19 %
<b>S&amp;P / TSX</b>	12,99 %
<b>MSCI Monde</b>	
- \$ cdn	35,42 %
- devises locales	28,87 %
<b>S&amp;P 500 (us)</b>	
- \$ cdn	41,53 %
- \$ US	32,39 %
<b>MSCI EAEO (Europe, Australie, Asie)</b>	
- \$ cdn	31,26 %
- devises locales	26,93 %
<b>MSCI EM (Pays émergents)</b>	
- \$ cdn	4,48 %
- devises locales	3,44 %



Médianes SAI	Année 2013
<b>Médiane des caisses</b>	14,56 %
<b>Obligations canadiennes</b>	-0,85 %
<b>Actions canadiennes</b>	19,98 %
<b>Actions globales</b>	35,17 %
<b>Actions marchés émergents</b>	6,65 %



## MOT DE L'ADMINISTRATEUR

par Louis Morrissette

# Le régime de retraite et l'invalidité

Dans certaines situations décrites ci-après, il peut arriver que votre salaire soit réduit. Comment vos cotisations (et celles de l'employeur) au régime de retraite sont-elles alors ajustées?

### 1. Invalidité de courte durée (autre que CSST, SAAQ et IVAC)

En cas d'invalidité de courte durée (119 jours ou moins), votre salaire continue d'être versé selon les conditions de l'assurance invalidité de courte durée (75 %).

Vous continuez alors de verser vos cotisations sur 75 % de votre salaire de base. Votre employeur en fait de même.

### 2. Invalidité de courte durée (cas de CSST)

Durant les 119 premiers jours d'une période d'invalidité relative à un accident de travail (CSST), une portion de votre salaire est versée par votre employeur afin de supplémenter la prestation versée par la CSST.

Vous continuez alors de verser vos cotisations sur votre plein salaire de base. Votre employeur en fait de même.

### 3. Invalidité de courte durée (SAAQ et IVAC)

Durant les 119 premiers jours d'une période d'invalidité relative à un accident d'automobile (SAAQ) ou à l'indemnisation pour les victimes d'actes criminels (IVAC), vous recevrez une indemnisation d'un de ces organismes plutôt qu'un salaire de Vidéotron.

Vous pourrez alors verser vos cotisations sur votre plein salaire de base, auquel cas vous devrez remettre un chèque de cotisations aux Ressources humaines. Si vous décidez de ne pas cotiser, l'employeur s'abstiendra également de cotiser.

### 4. Invalidité de longue durée (120 jours et plus)

Si l'invalidité se poursuit après 119 jours, si vous êtes admissible à l'assurance invalidité de longue durée, et si vous n'avez pas refusé de cotiser sur le montant correspondant à la prestation de la CSST, de la SAAQ et de l'IVAC durant les 119 premiers jours, votre cotisation et celle de l'employeur seront assumées par le régime. En d'autres mots, sans avoir à cotiser, vous continuerez d'accumuler des cotisations calculées sur la base de votre salaire au moment du début de l'invalidité courte durée. Cet avantage se poursuivra jusqu'à votre retour au travail ou, au plus tard, jusqu'à votre 65<sup>e</sup> anniversaire.

Par contre, si vous n'êtes pas admissible à l'assurance invalidité de longue durée, ou si vous avez refusé de cotiser sur le montant correspondant à la prestation de la CSST durant les 119 premiers jours, aucune cotisation ne sera assumée par le régime.

### 5. Congé de maternité, de paternité et congé parental

Durant les périodes de congé de maternité, de paternité ou de congé parental, totalisant un maximum de 50 semaines, vous pouvez maintenir vos cotisations sur le salaire au moment du début du congé. Pour la durée du congé de maternité, la cotisation sera retenue par la paie. Toutefois, vous devrez remettre un chèque de cotisations aux Ressources humaines pour le maintien de vos cotisations durant le congé de paternité ou parental. L'employeur versera des cotisations égales à celles que vous versez.

### 6. Congé sans solde

Vous pouvez uniquement verser des cotisations additionnelles qui sont limitées par le facteur d'équivalence prescrit par la Loi de l'impôt (18 % du revenu de l'année civile, en tenant compte de l'ensemble des cotisations versées).

### 7. Traitement différé

Les cotisations salariales continuent d'être versées sur le salaire régulier durant la période d'accumulation précédant le congé. Aucune cotisation salariale n'est versée pendant la période du congé.



## COMITÉ DE RETRAITE

### REPRÉSENTANTS DES EMPLOYÉ(E)S

**Jacques Dénomme**, président  
514 527-4637, poste 224  
jacques.denomme@sevl2815.com

**Pierre Maltais**, vice-président  
514 526-9251, poste 3432  
pierre.maltais@videotron.com

**Guy Gagné**  
514 527-4637, poste 232  
guy.gagne@sevl2815.com

### REPRÉSENTANTS DE L'EMPLOYEUR

**Roxanne Doucet**  
514 380-6628  
roxanne.doucet@videotron.com

**Amélie Bertrand**  
514 759-2343  
amelie.bertrand@videotron.com

**Jacinthe Buteau**  
514 759-2631  
jacinthe.buteau@videotron.com

### MEMBRE INDÉPENDANT

**Richard Quesnel**  
514 384-9681



Vous pouvez obtenir de l'information sur votre Régime supplémentaire de rentes ou vous procurer les formulaires relatifs au Service de la rémunération et des avantages sociaux, situé au 612, rue St-Jacques, bureau 700.

## LA CIGALE & LA FOURMI

Une production de **MAtv**

**Chargé de projet**  
Pierre Maltais



**Graphisme**  
Julie Pelchat  
Lana Leclerc

**Révision**  
Richard Lévesque  
Johanne Hodge